

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 25 mars 2016, à 14h30, les membres de la Commission Permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le jeudi 17 mars 2016 se sont réunis salle Michel d'Aillières à l'Abbaye de l'Epau, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

**Présents :** Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. Frédéric BEUCHEF, Vice-Président, Mme Marie-Pierre BROSSET, Vice-Présidente, M. Yves CALIPPE, Conseiller départemental, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, M. Christophe CHAUDUN, Conseiller départemental, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Emmanuel FRANCO, Vice-Président, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS, Conseillère départementale, M. Jean-Carles GRELIER, Vice-Président, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, M. Fabien LORNE, Vice-Président, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Vice-Présidente, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental, Mme Sylvie TOLMONT, Conseillère départementale, M. Régis VALLIENNE, Vice-Président.

**Excusés :** M. Christophe COUNIL, Conseiller départemental.

**Absents :**

**Procurations :** Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN.

**Invités :** M. François Boussard, Président de la Commission Agriculture, Ruralité et Développement local,  
M. Samuel Chevallier, Président de la Commission Emploi, Développement Économique et Touristique et Aménagement du territoire.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

M. Pierrick Berrigiot, Directeur de cabinet et M. Ghislain de Chateaувieux, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

---

## **Commission Emploi, Développement Economique et Touristique, Aménagement du Territoire**

### **1 Conventions de partenariat entre le Département et les CCAS**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les avenants 2016 à la convention d'accompagnement des allocataires du RSA avec les CCAS d'Allonnes, de Château du Loir, de la Flèche, de Sablé sur Sarthe et du Mans.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 15 votes pour, 3 contre et 4 abstentions, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, présidente du CCAS de Château du Loir, et M. Yves CALIPPE, Président délégué du CCAS du Mans, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

### **2 Emploi, actions économiques et touristiques**

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte de la liquidation judiciaire des entreprises TELECOPOLIS et CELLBAT et de décider, de fait, de l'achèvement des deux dossiers d'aides les concernant, d'accepter le versement par anticipation du solde de l'aide en faveur de la Communauté de communes du Canton de Pontvallain pour l'extension de la zone d'activités intercommunale de La Petite Montagne à Cérans-Fouilletourte, soit 4 015,70 €, d'attribuer une subvention de 70 000 € à la Chambre de Métiers et d'Artisanat du Mans et de la Sarthe, et d'habiliter le Président à signer la convention correspondante

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

### **3 SARL Quentalie - Esnault : créances éteintes**

Il est proposé à la Commission permanente de constater les créances éteintes pour une somme de 722 € suivant le détail joint en annexe au présent rapport.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

---

## **Commission Solidarité : Enfance-Famille, Personnes Agées et Personnes Handicapées**

**4 Participation du Département au financement des centres sociaux**

Il est proposé à la Commission Permanente :

- d'apporter son concours financier à hauteur de 13 689 € aux actions présentées par les centres sociaux péri-urbains,
- de verser les subventions de fonctionnement aux différents Centres sociaux intercommunaux et au Centre Social Gens du Voyage "Voyageurs 72",
- d'habiliter le Président à signer les conventions partenariales annuelles qui pourraient être conclues avec les centres sociaux et les autres partenaires.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

**Mme Véronique CANTIN, Membre de droit au CA de la Maison des projets à Ballon, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Membre de droit du CA du Centre social Val du Loir et du Centre social Loir et Bercé, M. Régis VALLIENNE, Membre de droit du CA du Centre social du Grand Lucé, M. Frédéric BEAUCHEF, Membre de droit du CA du Centre social CASCADE, M. Christophe CHAUDUN, Membre de droit du CA du Centre social de Montfort-le-Gesnois et M. Yves CALIPPE, Membre de droit du CA du Centre social Gens du Voyage, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

**5 Report au 1er janvier 2017 des échéances des prêts sans intérêt octroyés à l'hôpital de Château du Loir**

Il est demandé à la Commission permanente d'accepter le report au 1er janvier 2017 des mensualités de remboursement des prêts sans intérêt octroyés à l'hôpital de Château du Loir

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

**Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Maire de Château du Loir, ne prend part ni au débat ni au vote.**

**6 Effacement de dettes**

**Solidarité départementale**

Il est proposé à la Commission permanente de constater les créances éteintes de madame Marthe L pour un montant de 2 394,00 € et de Madame Martine B pour un montant de 1 395,00 €

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

**7 Renouvellement de la convention avec l'association "le Grain de blé" gérant un lieu de vie et d'accueil pour adultes handicapés**

Il est demandé à la Commission permanente d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer la convention cadre avec l'association "Le Grain de Blé", gestionnaire d'un lieu de vie pour adultes handicapés.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

**8 Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à 9 familles pour un montant total de 7 200 €.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

9 **Participation du Département au financement d'actions d'accompagnement individualisé et de développement de lien social**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de :

- 35 000 € au Centre social Gens du Voyage "Voyageurs72" pour l'action "Accompagnement individualisé des gens du voyage afin de favoriser leur autonomie",
  - 12 800 € à l'association l'ATRE pour l'action "Accompagnement de proximité dans le cadre de l'atelier "Boutique et jardin des savoirs à partager",
  - 12 876 € à l'association "Centre Social Val du Loir" pour l'action "Accompagnement de proximité dans le cadre de l'épicerie solidaire",
  - 42 000 € à l'association TARMAC pour l'action accueil de jour "La Flambée"
- et de d'habiliter le Président à signer les projets de conventions qui précisent les modalités de mise en œuvre et de financement.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

**Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Membre de droit du CA du Centre social Val du Loir, M. Yves CALIPPE, Membre de droit du CA du Centre social Gens du Voyage et M. Christophe ROUILLON, Membre de droit du CA de l'Association TARMAC, Maire de Coulaines ne prennent part ni au débat ni au vote.**

10 **Maison de santé pluridisciplinaire des Portes du Maine Normand**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder à la Communauté de communes des Portes du Maine Normand pour sa maison de santé pluridisciplinaire une subvention de 90 880 € maximum au titre du programme Maison de santé.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

---

**Commission Réussite Educative : Collèges et Transports**

11 **Aides aux associations**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer des subventions aux associations pour un montant global de 64 983 €

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente,  
reporte l'examen de la subvention de 4 700 € pour l'association Prévention Routière**

12 **Soutenir l'Enseignement Privé**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir :

- le forfait d'externat collèges privés part personnel entretien à hauteur de 1 868 041 €,
- les subventions en faveur des six MFR pour un montant global de 55 422 €,
- les subventions d'investissement à hauteur de 24 422 € pour trois établissements de la FFDEAP et d'habiliter le Président à signer les conventions à intervenir avec la Fédération départementale des MFR et avec la FFDEAP.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

- 13 **Compensation aux établissements pour les demi-pensionnaires boursiers nationaux**  
Il est proposé à la Commission permanente  
- d'accorder aux établissements scolaires au titre de la compensation financière allouée par le Conseil départemental pour la prise en charge des demi-pensionnaires bénéficiant d'un tarif minoré de restauration, les dotations indiquées en annexe,  
- de verser un premier acompte de 60 % dès la notification de ces dotations, le solde sera versé au vu des droits constatés (c'est-à-dire au regard du nombre exact de repas servis aux demi-pensionnaires boursiers) courant janvier de l'année N+1.
- Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**
- 14 **Convention opérationnelle entre le Département, le Rectorat et les collèges retenus pour la mise en œuvre du premier déploiement du volet numérique du plan collège -1er semestre de l'année 2016**  
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention opérationnelle entre le Département, le Rectorat et les collèges retenus pour la mise en œuvre du 1er déploiement du volet numérique du plan collège sur le premier semestre 2016 et pour les cinq collèges pilotes déjà déployés
- Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**
- 15 **Admissions en non-valeurs au titre des transports scolaires - Exercice 2016**  
Il est proposé à la Commission permanente d'admettre en non-valeurs la somme de 1 059,08 € au titre des transports scolaires.
- Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**
- 16 **Fonds Départemental des Services d'Hébergement (FDSH)**  
Il est proposé à la Commission permanente de bien vouloir accorder des subventions pour un montant global de 31 379,29 € au titre du Fonds Départemental des Services d'Hébergement (FDSH).
- Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**
- 17 **Dotations globalisées en faveur des collèges sarthois**  
Il est proposé à la Commission permanente de répartir une dotation globalisée aux collèges publics et privés pour la réalisation de projets éligibles au titre d'activités extra scolaire représentant un montant global de 265 000 €.
- Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**
- 18 **Effacement de dettes au titre des transports scolaires - exercice 2016**  
Conformément aux décisions du Tribunal d'instance du Mans, il est demandé à la Commission permanente de constater les créances éteintes pour un montant de 202,57 €.
- Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

- 19 **Répartition des travaux 2016 de gros entretien et réparations (GER) et de mise en accessibilité handicap et mise en œuvre d'un diagnostic patrimonial sur les collèges publics**  
Il est proposé à la Commission permanente de valider la répartition des travaux 2016 de gros entretien et réparations (GER) et de mise en accessibilité handicap et la mise en œuvre d'un diagnostic patrimonial sur les collèges publics.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

- 20 **Sectorisation des collèges de la Sarthe**  
Il est proposé à la Commission permanente de bien vouloir modifier l'arrêté du 1er février 1992 définissant la carte des secteurs des collèges publics sarthois pour le rattachement de l'école Charles Perrault de St Paterne au collège Normandie-Maine d'Ancinnes.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

- 21 **Participation du Département aux frais de transports des élèves des écoles primaires vers les piscines**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder les subventions au titre du transport des élèves des écoles primaires vers les piscines pour un montant de 18 612,00 €

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

- 22 **Aides à l' Education**  
il est proposé à la Commission permanente d'accorder une dotation complémentaire de fonctionnement à 4 collèges publics pour l' accueil de collégiens allophones et à 10 collèges pour l' accueil d' enseignants référents

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

---

## **Commission Aménagement Numérique des Territoires, Infrastructures et Routes**

- 23 **Création d'un giratoire au carrefour des RD 314 et RD 91 A - acquisition sur parcelle et emprises - commune d'Yvré-l'Evêque**  
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à procéder à l'acquisition de la parcelle cadastrée AC n°336 et deux emprises et cession à la Commune d'Yvré l'Evêque dans le cadre de la création d'un giratoire au carrefour des RD 314 et 91A.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

- 24 **Aménagement de la déviation de la RD 305 à Vaas**  
**Demande de déclaration d'Utilité Publique emportant modification du PLU de la commune de Vaas et classement et déclassement de la voirie**  
**Acquisition des emprises**  
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la prorogation d'un nouvel arrêté de la déclaration d'Utilité Publique dans le cadre de l'aménagement de la déviation de la RD n° 305 sur le territoire de la commune de Vaas et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer les traités d'adhésion passés en la forme administrative en cas d'acquiescement des expropriés aux offres du Département au cours de la phase administrative de la procédure d'Expropriation
- Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**
- 25 **Déclassement et cession de l'aire ouest de La Bazoge sur la commune de La Bazoge au profit d'un particulier**  
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le déclassement d'une portion du Domaine Public Routier et de donner son accord pour la rétrocession de l'aire globale de La Bazoge au profit d'un particulier, riverain, pour une valeur de 0,80 €/m<sup>2</sup> et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte de cession à intervenir et tout document afférent à ce dossier.
- Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**
- 26 **Modification de la répartition du programme 2016 d'opérations de sécurité sur les routes départementales**  
Il est proposé à la Commission permanente de valider la modification de la répartition du programme 2016 d'opérations de sécurité sur les routes départementales.
- Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**
- 27 **Régularisation d'emprise au giratoire d'Antarès au Mans**  
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Département à acquérir auprès d'un particulier des parcelles cadastrées PY n°40 à 44 pour une surface totale de 1 373 m<sup>2</sup>, moyennant un prix global de 5 000 €.
- Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

---

## **Commission Agriculture, Ruralité et Développement Local**

- 28 **Politique de l'eau**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 55 000 € au syndicat d'adduction d'eau potable de Champfleur-Gesnes le Gandelin pour la création d'une interconnexion de sécurité avec la commune d'Ancinnes au titre de l'alimentation en eau potable des communes rurales.
- Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

- 29 **Agriculture: Approvisionnement local - Haies**  
Il est proposé à la Commission permanente  
- de constituer avec l'Association des maires de la Sarthe et la Chambre d'agriculture un partenariat dénommé "Réseau local" destiné à animer les démarches d'approvisionnement local à l'échelle départementale, de valider une convention formalisant ce partenariat et d'habiliter le Président à signer la convention  
- d'accorder au titre des plantations de haies champêtres, les subventions réparties comme suit : 13 677,80 € au titre des aides pour les plantations de haies destinés aux agriculteurs et 2 240,00 € au titre du Conseil technique et des frais d'ingénierie pour l'élaboration des dossiers réalisés par la Chambre d'agriculture.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

- 30 **Prêts d'honneur aux étudiants**  
Il est proposé à la Commission permanente d'allouer un prêt d'honneur remboursable dans un délai de quatre ans à une étudiante originaire de la Sarthe représentant un engagement total de 3 000 €.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

- 31 **Agence des Territoires de la Sarthe - Cession d'actions du Département**  
Il est proposé à la Commission permanente de céder un montant de 200 € d'actions de l'Agence des Territoires aux communes de Flée, Rouperroux le Coquet et St Germain d'Arcé qui rentrent dans le capital.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

---

## **Commission Développement Durable, Environnement et Logement**

- 32 **Réseau de distribution publique d'électricité et mise en souterrain du réseau téléphonique existant**  
Il est proposé à la Commission permanente d'arrêter à la date du 1er février 2016 le récapitulatif des opérations pour la réalisation des travaux correspondants limités aux crédits de paiement votés (annexe 1) ainsi que les opérations de dissimulation du réseau qui s'imputeront en fonction de l'état d'avancement des opérations différentes lignes budgétaires (Annexes B1- B2 - B3) et de rappeler les principes d'intervention en matière d'électrification rurale.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

- 33 **Admission en non-valeur - Fonds de solidarité pour le logement**  
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'admission en non-valeur de 118 001.66 €.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**



- 34 **convention avec erdf**  
il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer la convention avec ERDF, la Chambre d'Agriculture de la Sarthe, la MSA Mayenne Orne Sarthe, la Fédération Départementale des jeunes agriculteurs (JA72) et la FDSEA pour participer à la mise en œuvre d'une action de maîtrise des risques électriques aux abords des exploitations agricoles

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

- 35 **Electrification rurale : conventions de mise à disposition pour implantation des transformateurs et servitudes**

Il est demandé à la Commission permanente d'autoriser la signature de conventions de mise à disposition pour l'implantation des transformateurs et de servitude, d'autoriser la constitution de servitudes de passage et d'autoriser la 1ère Vice-Présidente et le Président à signer les actes administratifs

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

- 36 **Environnement**

Il est proposé à la Commission permanente

- de solliciter, pour la restauration de la zone humide de la Prée d'Amont sur la Commune de Vaas au titre de l'année 2016, une subvention de 25.095 € auprès de l'Agence de l'Eau dans le cadre du Contrat Territorial des Milieux Aquatiques.
- de voter un nouveau cadre d'aide pour les Espaces Naturels Sensibles présenté dans la fiche 6.05 ci-jointe.
- d'accorder une subvention de 15 000 € à Sarthe Nature Environnement pour le fonctionnement du Point Info Energie, au titre de l'année 2016 et d'habiliter le Président à signer la convention de partenariat financier .

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

- 37 **Conventions de servitude de passage entre le Département et ERDF pour les communes de Nuillé-le-jalais - le Breil-sur-Mérize et Mézières-sur-Ponthouin**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer trois conventions de servitude de passage entre le Département de la Sarthe et erdf pour les communes de Nuillé-le-jalais - le Breil-sur-Mérize et Mézières-sur-Ponthouin pour qu'erdf puisse procéder à la construction et à l'entretien de ses installations électriques

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

- 38 **Conventions de partenariat de l'observatoire départemental de l'habitat**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer:

- la convention de partenariat, entre le Département et l'Etat
- le protocole, entre le Département et la DREAL Pays de la Loire
- la convention de partenariat, entre le Département et le CREHA Ouest

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

- 39 **Admission en non-valeur - Prêts pour l'amélioration de l'habitat des personnes âgées**  
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'admission en non valeur de la somme de 60 €.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

- 40 **Amélioration du parc privé**  
**Le programme d'actions pour l'attribution des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat.**

Il est proposé à la Commission Permanente de prendre acte de l'information transmise par le Président du Conseil départemental relative à l'élaboration du programme d'actions du Département qui définit les règles d'octroi des aides de l'Agence nationale de l'habitat sur son territoire de délégation de compétence des aides à la pierre pour l'exercice 2016

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

- 41 **Fonds de Solidarité pour le Logement**  
**Conventions de partenariats**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer :

- les conventions, jointes en annexe (1, 2, 3, 4), de prise en charge de postes de travailleurs sociaux dans les hôtels sociaux.
- la convention avec le Secours Catholique (annexe 5) permettant la prise en charge des bouteilles de gaz pour les gens du voyage .
- l'avenant financier à la convention signée le 1er septembre 2013 avec le Mans Métropole, joint en annexe 6 pour les impayés d'eau.
- l'avenant à la convention avec le CCAS de la Ville du Mans, joint en annexe 7.
- la convention avec le fournisseur ENGIE, jointe en annexe 8.
- la convention avec l'Etablissement public de santé mentale, jointe en annexe 9.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

- 42 **Participation du Département de la Sarthe à un groupement de commandes pour l'achat de transformateurs électriques**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer la convention de groupement de commandes pour la fourniture et la réparation de transformateurs électriques et d'autoriser le Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement de la Vendée (SYDEV) à engager les démarches et signer les pièces du marché dans le cadre de la convention de groupement

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

- 43 **Mise en valeur de sites ou monuments par l'éclairage - Remparts du château de Fresnay-sur-Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer à la commune de Fresnay-sur-Sarthe une subvention pour la mise en valeur des remparts du château par éclairage.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

44 **Amélioration de l'habitat privé**

Il est proposé à la Commission permanente :

- de porter la subvention pour financer les travaux de rénovation thermique des logements à 500 € pour les propriétaires occupants modestes et très modestes,
- de porter la subvention pour financer les travaux de réfection complète des installations d'assainissement autonome à 500 € pour les propriétaires occupants modestes et très modestes,
- de modifier la fiche d'aide en faveur du développement durable pour les particuliers (fiche 4-22 du guide des aides annexée).

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

45 **Délégation de compétences des aides à la pierre**  
**Bilan 2015 - Avenants 2016 - Programmation 2016**  
**Aide départementale à la réhabilitation**

Il est proposé à la Commission permanente :

- de prendre acte du bilan de l'exercice 2015 de la délégation des aides à la pierre.
- d'habiliter le Président à signer l'avenant n°12 à la convention de délégation de compétence des aides à la pierre du 25 mars 2011
- d'habiliter le Président à signer l'avenant n°12 à la convention de gestion des aides à l'habitat privé du 25 mars 2011
- de répartir l'enveloppe de crédits allouée par l'Etat pour les PLUS/PLAI par l'application des forfaits pour chaque type de financement
- d'établir la programmation 2016 des opérations de réhabilitation, selon la répartition par bailleur et d'attribuer les subventions conformément au tableau joint en annexe.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

46 **Fonds de Solidarité pour le Logement - Effacement de dettes**

Il est proposé à la Commission Permanente de constater l'effacement des créances de la somme de 24 462,71 €.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

---

## **Commission Culture, Jeunesse et Sports**

47 **Patrimoine**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer 42 550 € d'aides à des associations patrimoniales, et d'autoriser le Président à signer les conventions avec les associations correspondantes, d'autoriser le Président à signer les conventions avec les artistes photographes qui exposeront dans les différents sites patrimoniaux appartenant au Département.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

48 **Aides aux animations culturelles**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention totale de 1 524 €, répartie sur six communes, dans le cadre des animations culturelles.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

**M. Emmanuel FRANCO, Maire d'Etival-les-Le-Mans ne prend part ni au débat ni au vote.**

49 **Actions sportives promotionnelles**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder des subventions pour un montant total de 86 200 € pour les actions sportives promotionnelles.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

50 **Actions culturelles**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes :

- 36 000€ au titre des pratiques amateurs,
- 5 500 € au titre de la sensibilisation,
- 21 950 € au titre du soutien aux équipes artistiques,
- 11 000 € au titre des festivals,
- 3 500 € au titre des manifestations et initiatives diverses.

et d'autoriser le Président à signer la convention avec la Fédération Musicale de la Sarthe.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

51 **Aides aux sports**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir une somme globale de 156 198 € au titre des aides aux sports.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

52 **Sports Mécaniques**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder des subventions d'un montant total de 20 500 € pour les Sports Mécaniques

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

---

**Commission Finances, Ressources et Administration générale**

53 **Demande de garantie d'emprunt**

**SA Mancelle d'Habitation**

**Précigné**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à La SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 80%, pour un emprunt d'un montant global de 885 312 €, destiné à financer la construction de 10 logements locatifs individuels situés "La Brazardière" à Précigné.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

- 54 **Demande de garantie d'emprunt**  
**SA Mancelle d'Habitation**  
**Trangé**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 80%, pour un emprunt d'un montant de 99 301 € destiné à financer la réhabilitation de 14 logements locatifs individuels situés Cité de la Croix à Trangé.
- Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**
- 55 **Admissions en non valeur**  
Il est proposé à la Commission Permanente :  
l'admission en non-valeur de deux titres de recette pour la somme de 103,78 €.
- Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**
- 56 **Transfert de garanties d'emprunt**  
Il est proposé à la Commission permanente de réitérer sa garantie pour trois emprunts initialement accordés à l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Sarthe (PEP 72) et transférés à l'Union Régionale des Pupilles de l'Enseignement Public (URPEP) des Pays de la Loire.
- Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**
- 57 **Demande de garantie d'emprunt**  
**Sa Mancelle d'Habitation**  
**Cherré**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 80%, pour un emprunt d'un montant global de 1 694 501 € destiné à financer la construction de 20 logements locatifs individuels situés à Cherré, "Le Champ de la Grange".
- Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**
- 58 **Demande de garantie d'emprunt**  
**SA Mancelle d'Habitation**  
**Le Mans - rue Leverrier**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 50 %, pour un emprunt d'un montant de 610 962 € destiné à financer la réhabilitation de 80 logements situés rue Leverrier au Mans.
- Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

59 **Demande de garantie d'emprunt**

**SA Mancelle d'Habitation**

**Le Lude**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 80%, pour un emprunt d'un montant de 535 494 € destiné à financer la réhabilitation de 29 logements locatifs individuels situés au Lude, "Les Jardins de Ronsard".

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

60 **Contrat d'objectifs et de moyens de la société Le Mans Télévision 2016-2018**

Il es proposé à la Commission permanente d'accorder une aide financière de 150 000 € à Le Mans Télévision pour 2016, 2017 et 2018, répartie en trois versements pour chaque année de 50 000 € chacun.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

61 **Garantie d'emprunt accordée par le département**

**modification des caractéristiques d'un emprunt**

**Association Montjoie**

Il est proposé à la Commission permanente de réitérer sa garantie à l'Association Montjoie, à hauteur de 80%, pour un emprunt d'un montant à l'origine de 1 674 400 € et destiné à financer la construction d'un SERAFM situé à Sargé Lès Le Mans.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

62 **Partenariats associatifs**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de 1 500 € à l'Association départementale des Meilleurs Ouvriers de France pour la cérémonie de remise des Médailles et Diplômes des Meilleurs Apprentis de France

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

63 **Education à la citoyenneté**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de 1000 € à l'association Junior Solidaire Sénégal pour son projet de solidarité basé sur la participation à un chantier d'éco construction d'une classe partagé avec des jeunes sénégalais de Rufisque.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

- 64 **Demande de garantie d'emprunt**  
**OPH Sarthe Habitat**  
**Le Mans-rue Paul Courboulay**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100%, pour un emprunt d'un montant global de 9 480 325 € destiné à financer la réhabilitation de 95 logements locatifs collectifs situés rue Paul Courboulay au Mans.
- Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**  
**Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Frédéric BEAUCHEF et M. Daniel CHEVALIER,**  
**Membres du CA de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**
- 65 **Demande de garantie d'emprunt**  
**SA Mancelle d'Habitation**  
**Saint-Georges du Bois**  
Il est proposé à la commission permanente d'accorder sa garantie à la Sa Mancelle d'Habitation, à hauteur de 80%, pour un emprunt global d'un montant de 778 602 € destiné à financer l'acquisition en VEFA de 7 logements locatifs individuels situés "Les Jardins de Saint-Bartholomä" à Saint-Georges du Bois.
- Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**
- 66 **Associations diverses**  
Il est proposé à la Commission permanente de se prononcer sur l'attribution de subventions au titre de l'organisation de Congrès nationaux : 250 € à l'Association française des Ambulanciers SMUR et Hospitaliers et 500 € à la Fédération Sportive et Culturelle de France
- Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**
- 67 **Demande de garantie d'emprunt**  
**SA Mancelle d'Habitation**  
**Saint-Mars la Brière**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 80%, pour un emprunt d'un montant de 422 447 € destiné à financer la réhabilitation de 39 logements locatifs individuels situés "Lotissement Les Bleuets" à Saint-Mars la Brière.
- Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**
- 68 **Demande de garantie d'emprunt**  
**SA Mancelle d'Habitation**  
**Le Mans-rue Constantine**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 50 %, pour un emprunt d'un montant de 50 906 € destiné à financer les travaux de réhabilitation et de sécurisation de la Résidence des Arcades, rue de Constantine au Mans.
- Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

69 **Assurance Responsabilité civile - Compte-rendu annuel**

Il est rendu compte à la Commission permanente des dépenses faites par le Département pour réparer les dommages dont il est reconnu responsable qui ne sont pas pris en charge par notre assureur compte tenu de la franchise de 1 500 €.

**Adopté à l'unanimité par la Commission Permanente**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'D' followed by a series of loops and a final flourish.

**Dominique LE MÈNER**

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.